

Lyon, janvier 2020

*Le Genevois français est un territoire à part entière, avec des enjeux qui lui sont propres. C'est pourquoi l'État en région se doit d'avoir pour lui une ambition, une action coordonnée, une vision à moyen terme et à long terme.*

*Soutenue par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), cette étude est le fruit d'un travail collectif et collaboratif entre le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et les services de l'État. Elle énonce des priorités pour les politiques publiques : la protection de l'eau, l'amélioration de la qualité de l'air, le développement de la formation professionnelle et des énergies renouvelables, la préservation de richesse écologique et des patrimoines ruraux, et le soutien à l'agriculture, au secteur de la santé, à l'industrie du décolletage.*



*Parce que le Genevois français est partie prenante d'un espace transfrontalier franco-genevois, cette expertise identifie aussi des sujets de coopération prioritaires avec la Suisse, s'inscrivant dans le cadre des relations de bon voisinage entre les deux États : partenariats techniques, gestion de la ressource en eau, lutte contre les fragilités et déséquilibres du territoire, soutien à la recherche. Cette étude clarifie ainsi positionnement de l'État vis-à-vis des futurs documents de planification et de programmation du Genevois français, et esquisse des actions transfrontalières dans le cadre du franco-genevois. Elle constitue ainsi la trame d'une feuille de route partagée pour ce territoire.*

*MAILHOS*

Pascal MAILHOS